

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS,
MUNICIPALITÉ D'ULVERTON

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 16 décembre 2019, tenue à l'hôtel de ville, 151, route 143, Ulverton (Québec), à 19 h 30, sous la présidence de Jean-Pierre Bordua, maire; Louise Saint-Pierre, directrice générale, secrétaire-trésorière, est présente.

PRÉSENCES : JACQUES POLIQUIN Siège # 1
 FRANCE BOUTHILLETTE Siège # 2
 SYLVAIN CLAIR Siège # 3
 CARL ARCAND Siège # 4
 CLAUDE LEFEBVRE Siège # 5
 MARK CROSS Siège # 6

AUCUNE ABSENCE

IL Y A QUORUM

1. AVIS DE CONVOCATION - DÉPÔT ET RAPPORT AU PROCÈS-VERBAL

En référence à l'article 153 du Code municipal, le Maire confirme que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été signifiés à chaque membre du conseil dans les délais légaux et que cette séance est régulièrement tenue selon la loi.

2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Rés. 220-2019 Il est proposé par Jacques Poliquin, appuyé par France Bouthillette et unanimement résolu d'ouvrir l'assemblée à 19 h 36.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés. 221-2019 Il est proposé par France Bouthillette, appuyé par Sylvain Clair et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE

3. RÉOLUTION POUR ADOPTER LE BUDGET 2020

Rés. 222-2019 **ATTENDU QUE** la Municipalité a présenté et déposé son budget 2020;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par France Bouthillette, appuyé par Jacques Poliquin et unanimement résolu d'adopter le budget final 2020, tel que déposé au Conseil.

ADOPTÉE

6. LEVEE DE L'ASSEMBLEE

PROPOSÉ PAR Claude Lefebvre.

L'assemblée est levée à 19 h 41.

Jean-Pierre Bordua, maire

Louise Saint-Pierre, directrice générale /
secrétaire-trésorière